



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

hépatite B

Question écrite n° 54302

Texte de la question

Mme Françoise Imbert attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur la vaccination contre l'hépatite B. Celle-ci est rendu obligatoire pour certaines professions, notamment les professions médicales et para-médicales. Or, des risques encourus par cette vaccination ont été évoqués depuis quelques années. C'est ainsi que des personnes atteintes, depuis cette vaccination, de sclérose en plaques, ont constitué et déposé des dossiers de demandes d'indemnisation auprès des directions départementales de l'action sanitaire et sociale. Elle lui demande quelles dispositions vont être prises afin que soient examinés ces dossiers et qu'une réponse soit donnée aux personnes intéressées.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Imbert](#)

Circonscription : Haute-Garonne (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54302

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 novembre 2000, page 6712